



**PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES**

**PERMETTANT D'INSTRUIRE LE DOSSIER**

Date de dépôt du dossier :

Date de présentation au jury :

Si lycéen(e) ou étudiant(e) : photocopie du Certificat de scolarité 2023-2024 ou de la carte étudiante

Si autre : Contrat de travail ou d'apprentissage, ou attestation de demandeur d'emploi

Copie d'un justificatif de domicile récent (moins de trois mois)

Le motif de la demande

***Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.***

Observation du Service Instructeur :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date :

Signature du demandeur et de ses représentants légaux si mineur

---

## AIDE AU FINANCEMENT DU BAFA

### Dossier de candidature

---

La ville de Bailly-Romainvilliers met en place une aide au financement du BAFA, destinée aux jeunes Romainvillersois âgés de 17 à 25 ans.

Cette contribution correspond au paiement de la session théorique (dite formation générale) auprès d'un organisme de formation, choisit par la collectivité.

En contrepartie, l'intéressé(e) effectuera 4 semaines dans un accueil de loisirs de la ville en tant qu'animateur stagiaire. La période du stage pratique dure environ 20 jours, vous êtes rémunérés à partir du 12ème jour de stage.

Le dossier de candidature est à remettre, **AU PLUS TARD, le vendredi 20 décembre 2024** à l'un des référents du Structure Information Jeunesse (SIJ) situé à la Maison des Jeunes au :  
**40, Boulevard des Sports – 77 700 Bailly-Romainvilliers**

Nom : ..... Prénom : .....

Email : .....

Téléphone :     /     /     /     /

